

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26165**

### Intitulé

MASTER : MASTER à finalité Recherche - Domaine : Arts, Lettres, Langues - Mention : Langues étrangères - Spécialité : Etudes anglophones

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université Nice Sophia Antipolis, Recteur de l'académie de Nice

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

#### Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

Appliquer des capacités multi linguistiques dans un contexte pluri culturel.

Traduire des documents – documents de travail, articles, textes littéraires – en français, ou en anglais.

Poursuivre un travail de recherche de haut niveau en linguistique, en traduction, en civilisation et en littérature.

Maîtriser les activités propres aux métiers de l'enseignement, de la recherche et de la culture.

#### Compétences développées, orientation générale :

##### 1/ Parcours Agrégation d'anglais - Savoir-faire et compétences :

*Savoir observer et mémoriser des documents, des textes, des faits de langue*

*Savoir formaliser ses observations*

*Savoir décrire, problématiser, analyser*

*Développer une bonne compréhension écrite et orale, du français comme de l'anglais*

*Savoir dégager des constantes et des divergences*

*Savoir opposer, rapprocher, raisonner*

*Savoir interpréter, rédiger, en français et en anglais*

*Savoir traiter un sujet par écrit ou oralement, en français et en anglais*

*Savoir dégager le contenu d'un document écrit ou oral*

*Savoir traduire d'anglais en français et de français en anglais*

##### 2/ Parcours Recherche - Savoir-faire et compétences :

*Savoir observer des documents, des textes, des faits de langue)*

*Savoir formaliser ses observations*

*Savoir décrire, problématiser, analyser*

*Savoir développer et exploiter une bonne compréhension*

*Savoir dégager des constantes et des divergences*

*Savoir opposer, rapprocher, raisonner*

*Savoir constituer un corpus*

*Savoir exploiter un corpus*

*Savoir comparer, classer, étiqueter*

*Savoir interpréter, formaliser, rédiger en français comme en anglais*

*Savoir sélectionner un domaine de recherche*

*Savoir se documenter, découvrir les travaux qui préexistent sur le thème choisi*

*Savoir faire un travail épistémologique ciblé*

*Savoir situer sa pensée par rapport aux pensées existantes*

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la recherche

Métiers de la presse, de l'édition, du tourisme, des ressources humaines, de l'ingénierie linguistique

Métiers induits par le développement des échanges européens dans les domaines de la culture et de la communication

#### Les titulaires du diplôme peuvent exercer dans les emplois suivants :

Professeur

Chercheur

Enseignant-chercheur

Journaliste

Editeur  
Attaché culturel

### Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

E1108 : Traduction, interprétariat

K2107 : Enseignement général du second degré

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont les Unités d'Enseignements décrites dans la liste ci-après.

Ces unités peuvent être acquises par la formation ou la validation des acquis (VAE)

Le Master « Etudes anglophones » se déroule en 4 semestres et se compose de deux semestres de master 1 (S1 et S2) et deux semestres de master 2 (S3 et S4). Il comporte en M2 deux parcours, le parcours *Recherche* et le parcours *Agrégation*.

**\*Programme du M1 :** *Chacun des deux semestres compte pour 30 crédits. Le premier semestre propose une initiation à la méthodologie de la recherche. Le premier et le second semestres proposent des séminaires de civilisation, de linguistique, de littérature et de traduction-traductologie. Au semestre 2, les étudiants réalisent un dossier de recherche,*

**\*Programme du M2, parcours Agrégation d'Anglais :** *Chacun des deux semestres compte pour 30 crédits. Ces deux semestres sont entièrement consacrés à la préparation de l'agrégation, sans travaux de recherche.*

**\*Programme du M2, parcours Recherche :** *Chacun des deux semestres compte pour 30 crédits. Le premier semestre comporte des cours de méthodologie et des séminaires de civilisation, de linguistique, de littérature et de traduction-traductologie ; Le second semestre est consacré à la rédaction d'un mémoire d'une centaine de pages encadré par un directeur / une directrice de recherche.*

Le bénéfice de l'acquisition d'une composante (unité) par la VAE ou par la formation est illimité.

#### Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Idem statut d'étudiant
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Possibilité pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP.
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29/12/2014 relatif aux accréditations de l'Université de Nice à délivrer les diplômes nationaux n° 20081003

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013 articles R.613-33 à R.613-37.

#### Références autres :

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE).  
<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/>

#### Autres sources d'information :

Université Sophia Antipolis (Nice) (UNS) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes ( 06) [nice]  
Université de Nice Sophia-Antipolis

**Lieu(x) de certification :**

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes ( 06) [Nice]

Université Sophia Antipolis (Nice) (UNS) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes ( 06) [nice]

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Faculté des lettres, arts et sciences humaines : 98, bd. Edouard Herriot - BP3209 - 06204 Nice cedex 3

**Historique de la certification :**

Le Master n'existait pas sous la forme « mention Langues » avant 2008.

2008 - 2009 : création et habilitation du « Master Langues appliquées » réunissant les filières LLCE et LEA

2010 - 2011 : séparation des deux filières et création et habilitation du « Master Langues LLCE » spécialité « Enseignement », à finalité professionnelle et spécialité « Recherche », à finalité recherche

2013 : la création de l'ESPE et du Master MEEF entraîne la suppression de la spécialité « Enseignement » et une restructuration : le « Master Etudes anglophones » devient une spécialité du « Master Langues étrangères » et il est structuré en deux « parcours » (le parcours *Recherche et le parcours Agrégation*)